



## **VOL DE SALAIRE**

La gendarmerie du Gard alerte sur cette nouvelle arnaque. Une recrudescence d'escroqueries dite au "vol de salaire" a lieu actuellement.

Dans les faits, l'escroc usurpe l'identité d'un salarié puis contacte l'employeur sous prétexte d'un changement de coordonnées bancaires.

Le malfaiteur se fait virer le salaire de la victime sur un compte bancaire situé souvent à l'étranger.

Pour vous prévenir de ce type de faits, que vous soyez salarié ou employeur, exigez que ce type de démarche soit fait en présentiel.